

# VASTE CHANTIER

## L'ANCIEN PALAIS ÉPISCOPAL, UN JOYAU À RÉNOVER

DÉBUTENT AU PRINTEMPS-ÉTÉ LES TRAVAUX DE VALORISATION DE L'HÔTEL DE VILLE (ANCIEN PALAIS ÉPISCOPAL CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE PAR ARRÊTÉ DU 23 DÉCEMBRE 1937), UN CHANTIER MENÉ EN CONCERTATION ÉTROITE AVEC LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES (DRAC-PACA), TRÈS IMPLIQUÉE DANS LA PRISE EN COMPTE DU CARACTÈRE PATRIMONIAL DE CET ENSEMBLE ARCHITECTURAL.

LE DIAGNOSTIC GLOBAL A MOBILISÉ PENDANT PRÈS D'UN AN UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE QUALIFIÉE COMPOSÉE D'ARCHITECTES, HISTORIEN ET BUREAUX D'ÉTUDES QUALIFIÉS : IL A FAIT L'OBJET D'UN RAPPORT DE 393 PAGES INCLUANT : UNE ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE, UN ÉTAT SANITAIRE GLOBAL, L'INTÉGRATION D'UN PROGRAMME ARCHITECTURAL AVEC DES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENTS, LA DÉFINITION D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX.

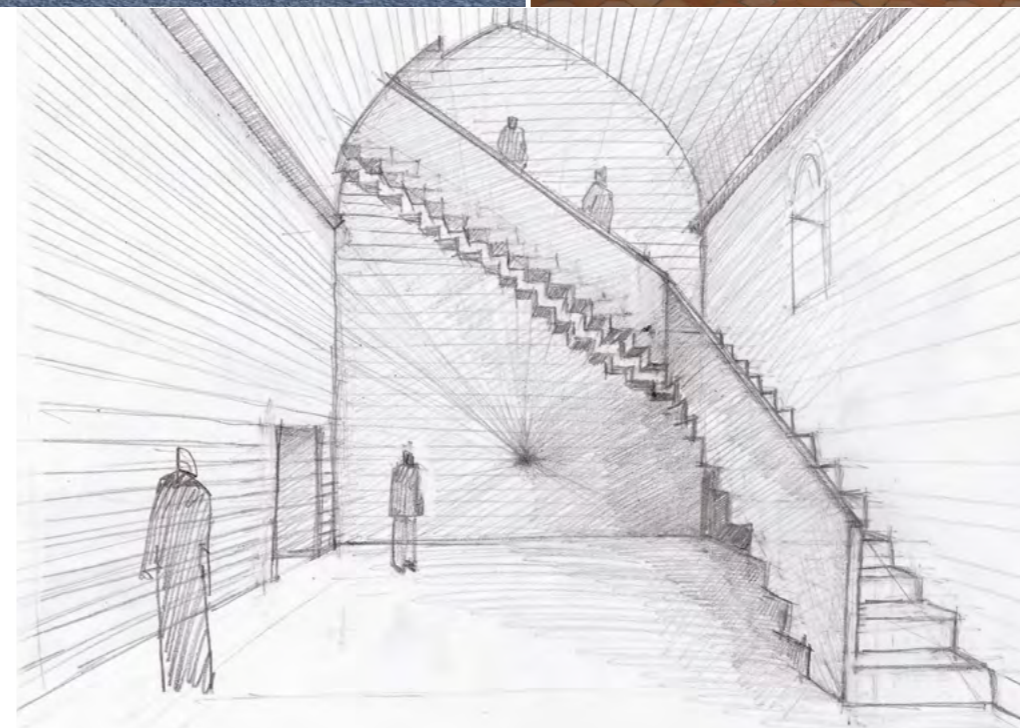
IL A ENFIN PERMIS DE PROPOSER UN PARTI PRIS DE RESTAURATION GLOBAL QUI VALORISE LA RICHESSE DU LIEU TOUT EN CONSERVANT LES FONCTIONNALITÉS DE L'HÔTEL DE VILLE POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DU PUBLIC.

Pour l'équipe municipale, le cahier des charges est clair. Il s'agit tout à la fois :

- De restaurer et valoriser l'ancien palais épiscopal transformé en mairie.
- D'aménager les lieux pour y créer un CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine), espace didactique d'accueil pour le label Ville d'Art et d'Histoire.
- De rendre le lieu plus lisible et plus ouvert aux visiteurs tout en y maintenant les fonctions symboliques d'une mairie (bureau du Maire, Cabinet, Protocole, Communication, Direction générale, État civil).
- De moderniser la conformité du bâtiment.

Les travaux, conçus par tranches, devraient prendre au moins 5 ans. *Il ne s'agit pas de travailler dans la précipitation, bien au contraire*, explique Antoine MADELENAT, architecte en chef des monuments historiques (ACMH) et maître d'œuvre de cette opération. *C'est d'ailleurs cela qui est fascinant sur un tel chantier. Il faut du temps pour comprendre ce que disent les pierres de l'ancien palais épiscopal et des modifications apportées jusqu'à nos jours. Face à nous, nous avons mille ans d'histoire. C'est une chance de participer à la redécouverte de cet ensemble.*

Les guides-conférenciers du service Ville d'Art et d'Histoire évoquent le palais primitif, bâti contre la façade Est de la tour, avec un portique composé d'arcades que l'on peut deviner aujourd'hui, la salle du conseil diocésain et le réfectoire du clergé dont il reste les voûtes d'arêtes. Puis les extensions du XII<sup>e</sup> siècle, la chapelle ajoutée dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la « belle et



magnifique montée » d'escaliers créée au XVIII<sup>e</sup> siècle pour faciliter la circulation intérieure. Puis encore la réaffectation des lieux en 1790, quand la ville récupère ce qui appartenait à l'Evêché de Grasse, supprimé par la Révolution.

La préservation d'un tel patrimoine suppose bien-sûr un phasage des travaux de restauration mûrement réfléchi. C'est d'abord le hall d'accueil qui va être entièrement repensé, comme premier signal de cette opération d'envergure. Il faut dire qu'il en a bien besoin. Voilà ce qu'en dit une visiteuse, interrogée sur l'esthétique

de lieu : *l'ambiance est froide, la pièce sombre et fade. Pourtant, les murs de pierres, les arcades et l'imposant escalier défraîchi par les années nous racontent une histoire : celle du passage de plusieurs siècles. Un petit coup de neuf pourrait facilement mettre en valeur les ressources évidentes de cette pièce et lui rendre toute la chaleur qu'elle mérite.*

Est en fait prévu bien plus « qu'un petit coup de neuf » : Au programme une restauration dans l'esprit du XVIII<sup>ème</sup> siècle est envisagée avec : le revêtement du sol en terres cuites provençales, la

restauration du plafond en trompe l'œil ainsi que la peinture à la chaux de la cage d'escalier monumentale, l'aménagement de l'actuelle salle basse de la chapelle en futur accueil, la mise en valeur des vestiges archéologiques et, la mise en conformité réglementaire pour l'accessibilité au public et la sécurité incendie. *Pour faire ces travaux, nous sommes soutenus financièrement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil départemental et bien d'autres partenaires*, dit Sébastien LARUE, du service Études et modernisation à la DGST Ville de Grasse. *Nous travaillons en bonne complémentarité avec les autres services et en perspective des prochaines tranches de travaux, nous anticipons les déplacements à venir. En 2023, le CIAP devrait être installé dans les locaux actuellement occupés par l'Etat Civil avec une ouverture des arches pour un accès direct sur la Place du Petit Puy. D'ici là, les services à la personne seront déménagés Place Godeau dans les bureaux actuels des services Communication / Protocole que nous prévoyons de replacer au premier étage.*

On le voit, il s'agit d'un projet de longue haleine. Il faudra donc être patient avant d'avoir une vue d'ensemble... L'inauguration de la première tranche est annoncée pour la fin de l'année 2019 : nous y serons.